



Projet Pédagogique Mercredis Éducatifs du Territoire Terre Lorraine du Longuyonnais



SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

- a) Nature de l'accueil
- b) Organisateur
- c) Siège de l'accueil
- d) Locaux et capacité de l'accueil
- e) Infrastructures et partenaires
- f) Equipe d'encadrement
- g) Public accueilli
- h) Accueil d'enfants en situation de handicap
- i) Horaires d'ouverture
- j) Journée type
- k) Matériel Pédagogique
- l) Modalité d'inscription

II. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

III. ACTIVITÉS

IV. MODALITÉ DE PARTICIPATION DES MINEURS

V. MODALITÉ DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

- a) Rôle du directeur
- b) Rôle de l'animateur

VI. ÉVALUATION D'ACCUEIL

I. Présentation de la structure :

a) Nature de l'accueil

L'accueil collectif de mineurs de la T2L propose les mercredis éducatifs de 07h00 à 12h00.

b) Organisateur

Francas de Meurthe et Moselle
8 Allée de Mondorf les Bains
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

La Communauté de Communes Terre Lorraine du Longuyonnais et l'association départementale des Francas de Meurthe et Moselle ont signé une convention, afin que ce dernier organise les mercredis éducatifs.

La Fédération Nationale des Francas, Mouvement d'éducation populaire, est une association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique et agréée par les ministères de l'éducation nationale, de la santé, de la Jeunesse et des Sports, et de la vie associative.

Les Francas travaillent en liaison avec 77 organisations non gouvernementales présentes dans 45 pays.

Depuis 1944, les Francas rassemblent des hommes et des femmes préoccupés d'émancipation sociale pour les enfants et les jeunes, défricheurs de nouveaux champs d'activités et souvent précurseurs. Nombre de concepts nés de la réflexion et de l'action des Francas ont été développés depuis par les pouvoirs publics, voir par le secteur marchand : patronages laïques, activités périscolaires, centres aérés, CLAE puis centres de loisirs, projet éducatif local...

Les Francas ont intensifié depuis 1944 leur action en faveur du développement de l'action éducative locale : projet local pour l'enfance, accueils éducatifs, réseaux locaux pour l'enfance, agences locales enfance-jeunesse.

c) Siège de l'accueil

Le siège de l'accueil se situe à LONGUYON
Accueil de loisirs
Rue James Grunenwald
54260 LONGUYON

d) Locaux et capacité d'accueil

Les lieux de vie de la structure mis à notre disposition :

- Une entrée pour accueillir les parents avec les enfants
- Une grande salle qui peut servir de salle de motricité
- Une pièce dédiée à la petite vaisselle avec un four et un réfrigérateur
- Un WC indépendant et des sanitaires adaptés aux enfants
- Un grand couloir avec porte-manteaux
- Deux salles pour les activités
- Une pièce de repos pour les plus petits
- Une cour fermée
- Un bureau

Nous disposons également d'une cour d'école si besoin .

La capacité d'accueil maximum dans les locaux est de 240 mais nous prévoyons d'avoir environ 15 enfants.

e) Infrastructures environnantes

La ville bénéficie de plusieurs infrastructures plus au moins loin de la structure dont :

- Un gymnase
- Une piscine municipale
- Un terrain de football
- Une forêt accessible à pied pour diverses promenades et découvertes, avec un parcours de santé
- Un site verdoyant de Profonde Fontaine avec divers animaux et jeux pour les enfants
- Le forum
- Différentes associations sur le territoire :
 - 30 associations sportives
 - 12 associations culturelles
 - 32 associations axées sur les loisirs

f) Encadrement

L'équipe d'encadrement est composée de :

- 1 directrice **Jirkovsky Yolande** en cours de formation BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).
- 1 animatrice diplômée ou en cours de formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

La réglementation définit un taux d'encadrement pour les centres de loisirs qui est de :

- 1 animateur pour 10 enfants âgés de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 14 enfants âgés de plus de 6 ans

g) Public accueilli

Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 12 ans. Seuls les enfants préalablement inscrits peuvent être accueillis.

h) Accueil d'enfants en situation de handicap

Dans la mesure du possible, l'accueil périscolaire accueille des enfants en situation de handicap. Un travail éducatif sera mis en place afin de placer l'enfant dans toutes les conditions nécessaires à son épanouissement.

Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera alors mis en place, ainsi qu'une fiche d'autonomie.

i) Horaires d'ouverture

Les heures d'ouvertures sont : Mercredis de 07h00 à 12h00

j) Journée type

07h00/08h45

Accueil échelonné des enfants

Collation du matin

08h45/09H00

Rangement du petit déjeuner et passage aux toilettes

09H15/11H30

Début des activités

11h30/11h40

Fin des activités et rangement des salles, passage aux toilettes

11h40 / 12h00

Temps libre, lecture, jeu de société ...

12h00

Fin du temps d'accueil

De 07h00 à 08h45 : Les enfants arrivent de manière échelonnée et peuvent choisir entre :

- S'investir dans une activité organisée (tout âge, que l'on peut rejoindre quelle que soit l'heure d'arrivée, de manière volontaire et avoir la possibilité de poursuivre un autre mercredi matin)
- Jouer dans les ateliers libres (jeux de société, jeux de constructions, dessin, lecture ...)
- Faire des jeux collectifs d'intérieur (si le nombre d'enfants accueillis le permet)
- Faire des jeux extérieurs (jeux libres ou collectifs. Cela nous permet aussi de décharger la salle d'activités lorsque les enfants sont nombreux et le niveau sonore élevé.)

Un petit déjeuner est proposé aux enfants. Il permet aux enfants n'ayant pas eu le temps de déjeuner de tenir le coup jusqu'à midi.

De 08h45 à 09h00 : Rangement du petit déjeuner, passage aux toilettes.

De 09h00 à 11h30 : Les animatrices mettent en place leurs activités.

De 11h30 à 11h40 : Fin des activités, rangement du matériel avec les enfants puis passage aux toilettes.

De 11h40 à 12h00 : Si le temps le permet, les animatrices emmènent les enfants dehors pour un temps libre et/ou proposent des jeux. Si le temps ne le permet pas, les animatrices restent dans la grande salle et laissent le choix aux enfants en proposant un coin lecture, jeux de société, chant, etc.

k) Matériel Pédagogique

L'accueil dispose d'un matériel de base important mais qui est complété aux vues des types d'activités proposées. Nous veillons à ce que l'accueil de loisirs soit bien équipée afin de privilégier le travail des animateurs. Un document recense le matériel disponible.

l) Modalité d'inscription

Au moment des inscriptions, nous demandons aux parents de bien vouloir remplir une fiche de renseignements pour leur enfant et d'inscrire les éléments indispensables aux animateurs en cas de besoin pour contacter les parents ou la personne responsable (numéro de téléphone en cas d'urgence, allergies, photocopie du carnet de vaccinations).

Les tarifs proposés sont actuellement de 3,00 € à 5,75 € (selon le quotient familial) la demi-journée. Ces tarifs comprennent les animations et le petit déjeuner.

Le règlement des prestations est demandé à l'inscription. Nous ne remboursons pas les absences sauf sur présentation d'un certificat médical.

II. Objectifs pédagogiques

La structure est un lieu où l'enfant doit pouvoir s'épanouir dans les activités, les jeux et les sorties proposés.

- **Intégrer l'enfant au sein du groupe et favoriser la socialisation**
 - ✓ En étant à l'écoute de l'enfant pour instaurer un climat de confiance entre lui et l'adulte
 - ✓ En favorisant l'accès à tous les publics
 - ✓ En transmettant le respect des règles de vie et le respect mutuel

- **Permettre à l'enfant de développer ses capacités physiques, intellectuelles et affectives.**
 - ✓ Travailler avec lui sur la confiance et l'estime de soi
 - ✓ Développer son sens de l'écoute
 - ✓ Découvrir la maîtrise de soi et réguler son agressivité
 - ✓ Développer des habiletés techniques et motrices

➤ **Impliquer l'enfant dans le cadre des mercredis éducatifs**

- ✓ En impliquant l'enfant dans les projets et activités : lui laisser le choix de s'orienter dans l'activité qu'il souhaite
- ✓ En mettant en place des boîtes à idées et des forums pour connaître l'avis et les souhaits des enfants : l'enfant pourra s'exprimer sur une éventuelle volonté de faire une activité précise
- ✓ En créant des outils d'évaluations sous forme ludique pour permettre aux enfants de faire part de leurs ressentis

III. Activités

- ✓ Activités manuelles
- ✓ Activités collectifs
- ✓ Balades et promenades « découverte »
- ✓ Découverte et utilisation des malles de pratiques éducatives Francas
- ✓ ...

IV. Modalité de participation des mineurs

L'enfant participera pleinement à la vie de différentes manières :

- Débarrasse de la table après le petit déjeuner
- L'enfant établira son planning d'activités avec l'équipe d'animation. Par ce planning, il sera acteur de son accueil le mercredi éducatif et pourra décider des activités
- Il pourra faire part de ses envies et de ses avis par des forums ou des boîtes à idées

V. Modalité de fonctionnement de l'équipe

Rôle du directeur :

- ✓ S'implique personnellement dans le déroulement et la réussite du projet
- ✓ S'occupe de la gestion administrative et budgétaire
- ✓ Intervient dans le domaine pédagogique de l'animation
- ✓ Coordonne l'équipe de direction et assure la gestion de l'accueil
- ✓ Prend les décisions importantes en accord avec l'organisateur
- ✓ Est toujours informé de tout ce qui se passe
- ✓ Est la personne ressource de l'ensemble de l'équipe
- ✓ Est en contact avec les familles, les différents prestataires et la mairie
- ✓ Gère le bon fonctionnement et veille au respect du projet pédagogique
- ✓ Joue un rôle formateur au niveau des animateurs

- ✓ Est à l'écoute des différents acteurs qui composent la structure.

Rôle de l'animateur :

- ✓ Est en permanence attentif aux comportements des enfants pour pouvoir intervenir individuellement ou collectivement si besoin
- ✓ Est à l'écoute des enfants, créé un climat de confiance et de sécurité affective qui aide l'enfant à se séparer de sa famille
- ✓ Assure la sécurité des enfants dont il a la garde
- ✓ S'implique dans les activités qu'il propose et peut éventuellement proposer de nouvelles activités
- ✓ Apporte son aide aux enfants et répond aux besoins et à la demande des enfants dans la mesure du possible
- ✓ Veille aux règles d'hygiène pour lui et l'enfant
- ✓ Est ouvert et souriant, c'est une force de proposition diversifiée qui a l'esprit d'initiative
- ✓ Est l'interlocuteur le plus proche de l'enfant
- ✓ Doit être un modèle pour l'enfant
- ✓ Doit respecter la législation et s'en référer en cas de doute
- ✓ Ne consomme pas de boissons alcoolisées ni de produits illicites et ne fume pas sur son lieu de travail
- ✓ Est ponctuel
- ✓ Gère les conflits entre enfants
- ✓ Travaille en cohésion avec l'équipe et assure la continuité de service

VI. Évaluation d'accueil

Des réunions seront organisées avec l'équipe d'animation pour évaluer le déroulement de la matinée. L'évaluation finale sera réalisée à la fin de chaque mois. Elle permettra de valider le degré d'évaluation du projet, de contrôler si les objectifs ont bien été atteints.

Avec les enfants : sous forme d'un forum ou de conseils d'enfants, nous évaluerons les mercredis éducatifs sur toute sa durée. L'enfant pourra s'exprimer sur ce qu'il a aimé ou sur ce qu'il n'a pas aimé, et sur ses éventuels souhaits pour les prochains mercredis.

Avec les parents : avec un système de boîte à idées, où les parents pourront exprimer leurs ressentis chaque mercredi. Les informations recueillies seront analysées et synthétisées avec l'équipe d'animation.